

Suppressions d'emplois, gel du point d'indice, baisse des crédits sociaux...
ASSEZ DE REGRESSIONS!

Au nom des contraintes budgétaires, le gouvernement continue sa politique de suppressions d'emplois dans la fonction publique.

La CGT Finances publiques a décidé de ne pas participer aux Comités Techniques de Réseaux des 5 et 9 décembre destinés à entériner près de 2000 nouvelles suppressions d'emplois au titre de 2014.

Dans l'Essonne, alors que les services fonctionnent déjà à flux tendu, le CTL "emplois" du 19 décembre prochain va entériner et ventiler 31 nouvelles suppressions d'emplois !

Dans la vie quotidienne des agents de la DGFIP, cela signifie plus de difficultés à accomplir les missions, l'aggravation de leurs conditions de travail et l'augmentation des souffrances au travail. Pour preuve : **l'augmentation en 2012 en Essonne de 27 % des signalements de collègues en souffrance ou en très grandes difficultés.**

Comme si ça ne suffisait pas, alors que les agents subissent déjà le gel du point d'indice depuis le 1^{er} juillet 2010, le gouvernement persiste et signe en réduisant de façon drastique les **crédits sociaux interministériels au PLF 2014 (baisse de 16 M€, soit 10% du budget de l'action sociale des agents de l'Etat).** En ligne de mire :

> la suppression de l'aide à l'installation (AIP) des nouveaux affectés, quand les logements sociaux se raréfient et leurs loyers de moins en moins accessibles aux agents,

> la suppression de la tranche d'aide minimale des CESU excluant 41 % des bénéficiaires actuels, alors que la scolarisation des jeunes enfants a fortement reculé, que les insuffisances d'accueil en crèche sont criantes et que la garde d'enfants pèse lourdement sur l'emploi des femmes.

Jamais encore un gouvernement ne s'était attaqué aussi fort à la politique d'action sociale !

Dans cette situation, la CGT Finances Publiques considère que seul le développement des luttes et de l'action collective permettront de changer de cap !

Rien ne doit être laissé aux mains des casseurs du service public !

Exprimons ce dont nous avons besoin : conditions d'accomplissement des missions, emploi, conception et organisation du travail, droits et garanties, salaires et reconnaissance des qualifications...

Au sortir de son conseil national et des Etats généraux de la DGFIP du 4 décembre, la CGT Finances publiques est déterminée à construire avec les personnels et dans l'unité la plus large une action nationale puissante, inscrite dans la durée, pour contraindre l'administration à négocier sur les revendications !

La section CGT Finances Publiques de l'Essonne vous souhaite de très bonnes fêtes.

Décembre 2013

Journal de la section de l'Essonne de la CGT Finances Publiques.

De la résistance qui s'organise face à la Démarche stratégique ...

Les organisations syndicales ont été invitées à participer à une réunion de groupe de travail sur le suivi de la démarche stratégique, le 22 novembre 2013. La CGT Finances Publiques, avec FO-DGFIP, ont signifié à la Direction Générale leur refus d'y participer.

Cette démarche, selon les termes de la Direction Générale, doit permettre d'inscrire notre administration « dans la trajectoire de rétablissement des finances publiques définie par la loi du 31 décembre 2012 de programmation des finances publiques », sur la base des critères de maîtrise des déficits publics fixés par les différents traités européens.

La Démarche stratégique, c'est le véritable bras armé de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) et des politiques d'austérité, à la DGFIP !

Dans le document stratégique, publié en juillet 2013, la Direction Générale prévoit notamment :

➤ l'abandon de certaines missions (transformation de France Domaine en Etablissement Public, généralisation des contrôles hiérarchisés de la dépense, recherche de simplifications permanentes) ;

➤ la généralisation de la dématérialisation comme justification abusive des suppressions d'emplois ;

➤ de démanteler le maillage territorial par la suppression des trésoreries mixtes, la poursuite de fusions de services (SIE, SIP-CDIF, SPF/enregistrement, etc.), l'accélération de la mise en place de pôles nationaux, régionaux ou départementaux ;

➤ le déploiement de l'Opérateur National de la Paie (ONP) qui non seulement, éloignera les agents des services de paie mais sera aussi l'occasion de remettre en cause un certain nombre d'acquis sous couvert d'harmonisation.

Ceci justifie déjà en soi notre exigence d'abandon de la démarche stratégique et notre refus de participer aux discussions informelles où la Direction Générale tente de nous associer à ce processus de démantèlement de la DGFIP.

La CGT Finances Publiques a été un élément moteur des **Etats généraux** de la DGFIP qui se sont déroulés à Paris le 4 décembre dernier. Le but s'est de s'organiser et préparer la mobilisation, en intersyndical, pour résister face à cette démarche stratégique et aux nouvelles menaces sur nos statuts et nos rémunérations !

... au rapport Pêcheur...

Le 13 mai dernier, le Premier ministre a commandé à M. Bernard PÊCHEUR, président de la section de l'administration du Conseil d'Etat, un rapport à remettre le 29 octobre sur les enjeux majeurs de la fonction publique.

La lettre de mission indique : « Vous veillerez particulièrement à analyser les effets de ces évolutions susceptibles d'affecter l'architecture des catégories statutaires, les dispositifs de rémunération et les modalités concrètes de gestion des agents publics. Vous vous

attacherez notamment à identifier les éventuels obstacles limitant le développement d'une gestion plus qualitative et plus interministérielle des parcours des agents. »

Les statuts particuliers attachés aux catégories A, B et C, la mobilité des fonctionnaires et les rémunérations propres aux différentes directions sont visées, dans un contexte de mise en place de la MAP (Modernisation de l'Action Publique) et d'austérité budgétaire (gel du point d'indice, 1988 suppressions d'emplois à la DGFIP, réduction drastique des dotations budgétaires...).

Ces objectifs sont confirmés par le rapport commandé par le comité interministériel pour la modernisation de l'action publique (CIMAP) sur « l'affectation et la mobilité des fonctionnaires sur le territoire » et rédigé par trois inspections générales (IGF, IGA et IGAS) qui propose de doper les mobilités des fonctionnaires « en particulier dans les régions, départements ou zones rurales et urbaines peu attractifs ».

Ce rapport pointe deux obstacles à la mobilité : les statuts et les rémunérations qui y sont attachés.

Le rapport constate : « Chaque département ministériel développe une politique et une architecture indemnitaire propre. Certains ministères sont plus généreux que d'autres. Ces inégalités contribuent à figer les affectations. »

...et au retour de la « PFR bis » !

Au même moment, un avant-projet de décret est présenté aux organisations syndicales de la fonction publique qui prévoit la mise en place d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat (IFEPP).

Ce régime serait mis en place dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat du 1er janvier 2015 au 1er janvier 2017 et aurait vocation à se substituer aux primes et indemnités particulières des ministères. Il serait composé de deux indemnités modulables, l'une rémunérant les fonctions, les sujétions et l'expertise, l'autre liée à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

La logique est identique à celle de la Prime de Fonction et de Résultats (PFR) mise en place par le précédent gouvernement, que l'actuelle ministre de la Fonction publique s'était pourtant engagée à supprimer. Pour rappel, la mise en oeuvre de la PFR pouvait aboutir dans certains cas à une perte sèche de 10 % de la de la rémunération.

Cet outil tombe à point nommé pour niveler par le bas et individualiser les primes attachées aux statuts particuliers et réintroduire la modularité des rémunérations chassées par le conflit de 1989 !

L'emploi à la DDFiP de l'Essonne en 2014.

Ce sont 31 emplois qui seront supprimés en 2014. C'est une nouvelle saignée qui s'ajoute à celles des années précédentes qui ne fera qu'accroître les tensions dans des services déjà surchargés.

en moins lisibles...Nous ne voulons penser que la Direction cherche à nous égarer....

Nous avons en conséquence, en déclaration liminaire, souligné que les mouvements présentés posaient une réelle problématique de lecture et ne permettaient pas aux élus, représentants des personnels dans les CAP, de suivre les postes libres dans les services. Nous avons demandé à ce que les documents présentés permettent aux élus en CAP locales de jouer pleinement leur rôle.

Nous savons que la direction cherche des marges de manœuvres dans les mouvements en noyant le poisson...Ce que de nombreux Directeurs demandent à la centrale....

Il n'en reste pas moins que, pour notre section syndicale, les règles de gestion doivent être appliquées et respectées. Et cela doit s'imposer aussi à la Direction. Les mouvements ne peuvent se faire au bon vouloir des Directeurs...et du profil des agents !

Les règles de gestion existantes constituent une garantie pour chaque agent d'un traitement égal sur le département et d'une affectation sur un poste. Les règles existantes, en matière d'affectation, constituent une de nos garanties collectives. Nous le rappellerons tant que cela sera nécessaire.

Sur la CAP locale C, les représentants CGT Finances Publiques sont intervenus pour la Brigade FI de Corbeil. La Direction ayant décidé de mettre fin au détachement d'un agent, nous avons insisté en indiquant que le fonctionnement de la brigade sera compliqué, sinon ne pourra accomplir bon nombre de ses missions...La Direction est dors et déjà prévenue !!!

Par ailleurs, nos représentants sont intervenus (avec les élus de Solidaires) pour souligner la situation impossible du SIP de Massy Nord et demander que le service soit renforcé (ce que nous avons déjà demandé dans un message à la Directrice quelques temps avant).

S'il n'était pas possible d'affecter des agents sur le SIP dans le cadre de cette CAP, la Direction s'est engagée à regarder la situation de ce service en le renforçant par l'échelon mobile de renfort.

Sur la CAP locale A, le mouvement national se solde par 3 départs de la DDFiP et aucune arrivée. Ce qui laisse en déshérence certains services, dont la FI de Yerres pour lequel nous sommes intervenu en pointant les missions qui ne seront plus accomplies.

CDAS du 12 décembre 2013

Le Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS) de l'Essonne s'est réuni le 12 décembre 2013 à Evry.

La CGT Finances Publiques de l'Essonne a lu une déclaration liminaire rappelant le contexte économique et financier qui laissait présager une baisse éventuelle du budget 2014. En effet cette dernière aura de fortes répercussions sur l'offre des prestations aux agents. Il est ainsi prévu de supprimer la tranche minimale des CESU et l'aide à l'installation des nouveaux agents.

Service	A+	A	B	C
Filière fiscale				
SIP Corbeil N				-1
SIP Corbeil S		-2	-1	
SIP Juvisy NE				-1
SIP Palaiseau SO				-1
SIP Yerres E				-1
SIE Arpajon			-1	
SIE Corbeil			-1	
SIE Juvisy N			-1	
SIE Palaiseau	-1			
PRS			2	
PTGC Corbeil géomètre			-1	
SPF1 Corbeil			-1	
SPF2 Corbeil			-1	
SPF3 Corbeil				-1
Direction	1			
EDR		-1	-1	
Div Bil			-1	
Filière GP				
Trésorerie Grigny			-1	
Corbeil municipale			-1	
Etampes Collectivités			-1	
Trésorerie Juvisy	-1	-1	-5	-2
Trésorerie Massy			-1	
Pairie départementale			-1	
Essonne Amendes			-1	-1
Trésorerie Savigny		0	2	1
SIE Juvisy S		1	3	1
Huissiers		-1		
EDR			-1	
Direction Service redevance				-1
Direction For - pro				-1
Direction - produits divers			1	1
Direction Div DOCE			-3	
Direction Div Coll - locales	-1			-1
Direction Div Bil			-1	
Total DDFiP	-2	-4	-17	-8

CAP Locales : mouvement complémentaire

Les 9 et 16 décembre se sont tenues des CAP locales de mutation des agents du cadre A, B et C.

Ces CAP locales avaient pour objet l'affectation, sur le département, des agents pouvant obtenir une mutation en local dans le cadre du mouvement complémentaire et de procéder à l'affectation des agents concernés par les réorganisations de services, suite à la disparition de la Trésorerie de Juvisy (transférée sur le poste comptable de Savigny) et la mise en place du SIP de Juvisy Sud-Ouest.

Si le mouvement local appelait peu de remarques, les élus CGT Finances Publiques ont dénoncé les nouvelles modalités de présentation des mouvements locaux par la Direction.

En effet, la Direction tend à présenter les mouvements de mutations avec des raccourcis qui les rendent de moins

Les grandes orientations du Conseil National de l'Action Sociale (CNAS) ont été présentées :

Nous avons pris acte du maintien du budget. Cependant, l'action sociale fait aussi les frais de cette politique d'austérité, en voyant ses effectifs administratifs réduits.

Dans ses choix, le CNAS a décidé de privilégier les actions auprès des agents (logement, petite enfance et restauration collective), au détriment des actions ludiques (sorties). Une « mutualisation » (de plus !) serait recherchée en particulier après de l'ATSCAF. Ainsi, ce que l'administration ne veut plus offrir, elle demande à l'associatif de le prendre en charge ! Ce n'est plus un droit collectif, c'est la contrepartie d'une adhésion individuelle... pas pareil !

S'agissant des colonies de vacances, il a été indiqué que les inscriptions se feraient directement en ligne auprès d'EPAF par les parents, et que désormais, les départs se feraient de Bercy... en car : le moindre coût avant la sécurité des enfants !

La restauration collective a aussi son projet : regrouper les associations gestionnaires au niveau départemental pour une meilleure rationalisation (voir commentaires au « BIL »).

Enfin, une nouvelle aide sous forme de chèque pour les 7 – 12 ans sera expérimentée dès 2014 dans les départements de la RIF, le 69 et le 62.

Les décisions du Budget d'Initiative Local (BIL) en 2014 :

- L'Arbre de Noël sera maintenu dans le département ou au plus près ;

- Une vacation du psychologue est mise en place sur Massy ;

- Les sorties « actifs » seront moins nombreuses mais avec davantage de bénéficiaires ;

- Compte tenu du succès de la sortie au zoo de Beauval qui est tarifée en fonction du quotient familial, elle sera reconduite au titre de 2014 : nous étions intervenus pour que ce type de sortie soit privilégié, afin de permettre à tous les collègues de pouvoir y participer.

- Poursuite du groupe de travail menant réflexion sur la faisabilité de création d'une association départementale pour la gestion de la restauration collective.

Sur ce point particulier, en Essonne, une première réunion avec les gestionnaires de cantines s'est tenue, afin d'étudier cette possibilité : d'une part, parce qu'il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles, souvent peu encouragés alors qu'ils ne sont pas déchargés d'activité de service, et que le boulot les attend ! D'autre part, pour étudier la possibilité d'une réduction du coût du repas, ce qui permettrait d'avoir plus de rationnaires, et ainsi pérenniser les restaurations collectives.

Cependant, nous avons indiqué que cette étude locale ne devait pas occulter les projets en cours sur le plan national : en effet, compte tenu de la politique d'austérité menée par le gouvernement, il est à craindre que les finalités de cette étude au plan national relèvent plus du comptable, telles que suppressions de postes des personnels de restauration, fermetures de cantines, que du

mieux-être des agents ! Nous serons vigilants à ne pas accompagner et à combattre de telles décisions.

Rapport d'activité 2012 des assistantes de service social :

Quoique tardif, ce rapport est particulièrement intéressant puisque le bilan de l'activité des assistantes sociales est directement lié à l'état de santé, de difficultés personnelles ou professionnelles générant stress, mal-être, voire souffrance au travail des agents des finances publiques du département.

- Un constat inquiétant : les entretiens sont en hausse de 27 % par rapport à 2011 ; ce sont les familles monoparentales qui sont le plus en difficultés.

- Des problématiques marquantes : l'incendie de la trésorerie de Vigneux ; l'accompagnement d'agents souffrant d'alcoolisme ; un décès brutal et deux tentatives de suicide

Par ailleurs, la conseillère technique régionale a expliqué les nouvelles modalités d'octroi des aides pécuniaires, puisque c'est elle qui reçoit les dossiers des départements.

Autres interventions de la CGT :

S'agissant des retraités, le CNAS 2012 avait décidé l'élargissement des actions en leur faveur, notamment l'accès à la restauration collective et l'octroi de prêts : une action d'information des retraités au niveau national sera demandée.

La note interministérielle du 19 octobre dernier, précédemment évoquée au cours du CDAS, risque de voir certaines actions et missions jusque-là organisées ou structurées au niveau départemental, transférées au niveau régional (Délégation, arbre de Noël...).

La CGT Finances Publiques a condamné cette note qui vise à démanteler certaines missions dites « support », et a demandé son retrait. A ce jour, nous savons que cette note est actuellement suspendue.

Par ailleurs, nous avons demandé l'intervention du correspondant handicap sur le CDIF de Corbeil-Essonnes (problème de la nouvelle porte installée difficilement manipulable par un personnel handicapé).

Enfin et en conclusion, Madame Dumont a affirmé qu'elle souhaitait le maintien de la départementalisation de l'action sociale, craignant que la régionalisation en cours instituant la création de la métropole parisienne, défavorise les départements de la grande couronne. Elle a également demandé le recentrage des activités du délégué au plus proche des préoccupations des agents, afin d'être plus réactif à leurs problèmes.

*Vous avez des questions, des suggestions...
Vous souhaitez nous faire part de problèmes rencontrés dans votre service ou sur le site...
Les correspondants CGT sont à votre écoute,
et vous pouvez nous écrire à :
« **cgtfip91@laposte.net** »*

Vous pouvez consulter notre site internet
<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>